RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - **DÉPARTEMENT DE L'ALLIER**

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 MARS 1967

Gabriel PÉRONNET

Député sortant, Conseiller Général

Radical-Socialiste

Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste



Né à Le Vernet (canton de Vichy) le 31 octobre 1919.

De souche **bourbonnaise depuis toujours**, sa famille est connue dans tout le département, spécialement dans l'arrondissement de Vichy.

Docteur-Vétérinaire, Ancien élève du Collège de Cusset où il passa toute sa jeunesse, il entra ensuite à l'Ecole Nationale Vétérinaire de Lyon d'où il sortit, après de brillantes études, **le premier de sa promotion.**

Il soutint en 1943 sa **thèse de doctorat** avec la mention « très bien ».

Installé à Cusset, il y créa sa clientèle et y exerça sa profession jusqu'en 1962, date à laquelle il fut brillamment élu **député de la circonscription de VICHY,** et dut cesser d'exercer pour se consacrer entièrement à son mandat.

Elu **Conseiller Général** dès 1952. **Président de l'Office Public Départemental d'H.L.M.** Membre de nombreuses commissions et délégations du Conseil Général, dont la **Commission des Finances.**

Député, il devint aussitôt **Membre de la Commission des Affaires Etrangères** et, à ce titre, participa à d'importantes missions. Il a joui, au sein de cette grande Commission, de l'estime et de la sympathie de tous ses collègues qui l'ont élu **Président ou Vice-Président de plusieurs Groupes parlementaires d'amitié** avec les pays étrangers et de la Communauté.

Vice-Président du Groupe parlementaire du Thermalisme. Travailleur acharné, il a participé à plusieurs groupes de travail dont l'**intergroupe agricole et rural,** l'**Amicale Parlementaire P.M.E.,** le **groupe d'études du Tourisme,** etc. Il a siégé à plusieurs comités directeurs d'**organismes européens.**

Commandant de réserve, il fut affecté en France, en Allemagne et en Algérie.

Il est titulaire de plusieurs décorations françaises et étrangères.

Électrices, Électeurs, chers compatriotes,

En novembre 1962, vous m'avez chargé de vous représenter à l'Assemblée Nationale.

Je suis demeuré, depuis, en contact permanent avec vous. Vous avez été constamment les témoins et les juges de mes activités locales et départementales, nationales et internationales.

Dans toutes les charges qui m'ont été confiées, je suis resté fidèle **à l'idéal que vous m'avez donné mission de défendre,** en m'attachant à faire prévaloir, en toutes circonstances, **les intérêts de notre région.**

Respectueux des convictions de chacun, je me suis efforcé de **rendre service à tous,** ayant toujours eu pour règle absolue de juger **l'homme à sa valeur propre** et non en fonction de ce qu'il représente.

Amis — comme adversaires — vous connaissez le travail que j'ai fourni en **quatre ans de mandat seulement.**

J'ai fait de mon mieux pour me rendre utile. **J'ai conscience d'avoir bien rempli ce premier mandat,** conformément à vos vœux et à vos aspirations.

L'expérience et les connaissances que je peux mettre à votre service et à celui du Pays — après cette première législature et 15 années de mandat au Conseil Général — sont :

— celles d'**un homme plein de foi dans l'avenir démocratique de la France,** bien décidé à combattre le pouvoir personnel et à construire l'Europe des Peuples;

— celles d'**un enfant du pays,** résidant parmi vous, vivant au milieu de vous, connaissant **mieux que quiconque** vos difficultés, vos espoirs ainsi que les problèmes et les besoins de chacune de nos villes, de chacune de nos communes, de chacun de nos hameaux, profondément attaché à cette terre bourbonnaise qui l'a vu naître et où reposent tous ses ancêtres, comme il est attaché à la **grandeur et au rayonnement de VICHY;**

— celles d'un républicain passionnément épris de liberté, de justice et de progrès social.

Fort de la confiance que vous m'avez témoignée en 1962 **à une majorité considérable,** et qui, depuis, n'a cessé d'augmenter, je sollicite à nouveau vos suffrages avec pour suppléant **mon ami Marcel CORRE, ancien adjoint au Maire de VICHY,** homme réputé pour sa droiture, sa probité et son dévouement au bien public.

Tels nous étions, tous les deux en 1962, tels nous sommes aujourd'hui : **même équipe, même esprit, même idéal.**

Ensemble, nous avons lutté et lutterons pour la République.

Vous n'accorderez pas votre confiance à **des inconnus dont vous ne savez ni d'où ils viennent ni ce qu'ils pensent** et dont la campagne tapageuse, menée à coups de millions de francs, ne parvient pas à masquer leur ignorance des problèmes de notre région.

Par votre libre choix, vous désignerez dimanche prochain celui que vous considérez comme le plus capable de vous représenter **et de représenter notre belle circonscription de VICHY.**

Vous êtes les juges de mon action passée, garante de mon action future.

Au reste, vous me connaissez tous.

J'ai confiance dans votre verdict.

Vive VICHY et le BOURBONNAIS !

Vive la REPUBLIQUE !

Les grandes lignes de notre programme :

Sur le plan National

UNE SOCIÉTÉ DE CITOYENS LIBRES

— en combattant le **pouvoir personnel** : abrogation de l'article 16;

— en affirmant l'indépendance du mandat législatif sous le seul contrôle de la souveraineté du peuple : suppression de la **procédure antidémocratique du « vote bloqué »;**

— en assurant **l'indépendance de la Justice;**

— en sauvegardant **les libertés** : d'information (ORTF), syndicales, communales, etc.

La stabilité : non pas la stabilité autoritaire, mais la stabilité démocratique par le **contrat de législature.**

LA PRIORITÉ DES PRIORITÉS A L'EDUCATION NATIONALE

et la formation de la Jeunesse, dans le respect du principe de la laïcité de l'Etat avec une véritable démocratisation de l'Enseignement.

LA PRIORITÉ AUX EQUIPEMENTS SOCIAUX :

logements, hôpitaux, écoles et Facultés, enfance inadaptée, etc., **en mettant un terme aux dépenses improductives et de prestige.**

LA JUSTICE SOCIALE

Pour les travailleurs : relèvement des salaires, suppression des zones de salaire, indexation du SMIG sur le coût de la vie.

Pour les agriculteurs : la juste rémunération de leur travail par le retour à l'indexation des prix agricoles, la parité des revenus, la parité au regard des lois sociales, le développement des équipements : eau, habitat, etc.

Pour les personnes âgées : abaissement de l'âge de la retraite, augmentation des allocations vieillesse.

Pour les retraités : respect du rapport constant, intégration de l'indemnité de résidence dans le calcul des droits à pension de retraite.

Pour les femmes : respect du principe à travail égal, salaire égal; remboursement à 100 % des congés de maternité; aide aux veuves chefs de famille.

Pour les Artisans et Commerçants :

— maintien de la propriété commerciale et artisanale;

— protection de la libre entreprise;

— création d'un Conseil National de l'Artisanat.

Pour les Rapatriés :

— l'indemnisation des biens laissés vacants;

— l'amnistie pleine et entière;

— l'assimilation des retraités français d'Afrique du Nord aux retraités métropolitains.

Pour les Anciens Combattants :

— le respect des droits acquis **par la loi,** la carte du combattant aux anciens d'A.F.N., le respect du rapport constant pour les victimes de guerre.

UNE FISCALITÉ JUSTE

— par le relèvement de l'abattement à la base pour l'impôt sur le revenu;

— par la réforme des contributions locales : patentes, mobilières, foncières;

— par la suppression de l'extension de la T.V.A. au détail;

— en exerçant sur les dépenses publiques et sur le budget une surveillance effective.

LA CONSTRUCTION DE L'EUROPE

De l'Europe des Peuples et non de l'Europe des patries, d'une Europe libre et unie.

LA PAIX DANS UN MONDE ORGANISÉ

— par la coexistence pacifique et la sécurité collective;

— par la présence et la participation active de la France aux Conférences internationales, notamment à la Conférence de Genève;

— par la reconnaissance des accords nucléaires de Moscou;

— par un règlement négocié, sous contrôle international, de la guerre au Viet-Nam;

— par une action concertée en vue d'une aide internationale en direction du Tiers-Monde.

Sur le plan Local

UNE POLITIQUE THERMALE A VICHY

— participation des élus et des responsables des syndicats aux discussions entre l'Etat et la Compagnie Fermière lors du renouvellement du bail;

— une gestion sévère des finances locales;

— une aide efficace à l'hôtellerie, déjà accablée de charges et impôts;

— la création d'une Ecole Hôtelière;

— le renouveau de la **vocation thermale et médicale de VICHY** par la création d'activités médicales et paramédicales nouvelles : Institut International de Recherches et de Diagnostic, rééducation fonctionnelle, maisons de soins pour enfants, etc.

UNE POLITIQUE TOURISTIQUE

Pour VICHY et ses environs, comme la **Montagne Bourbonnaise :** colonies de vacances, villages de vacances, gîtes ruraux, résidences secondaires, terrains de camping.

UNE POLITIQUE ECONOMIQUE ET SOCIALE

Dans la région de VICHY - CUSSET - BELLERIVE et les communes de l'arrondissement, tout mettre en œuvre pour maintenir nos industries existantes, stopper les licenciements et les fermetures d'usines, favoriser au maximum de nouvelles implantations, comme cela a pu se faire à Cusset, Bellerive, Varennes, Lapalisse, Billy et Le Mayet.

UNE POLITIQUE AGRICOLE

— par le développement de l'enseignement agricole, les foyers de progrès agricole (exemple : Le Mayet-de-Montagne), la création de centres post-scolaires agricoles;

— par l'équipement de notre territoire : eau, chemin, téléphone, etc.



Le remplaçant éventuel de **Gabriel PÉRONNET**

Marcel CORRE

ANCIEN ADJOINT AU MAIRE DE VICHY

Issu d'une vieille famille bourbonnaise, Marcel CORRE est né à Molles le 2 juillet 1909. Il fut élève de l'Ecole Carnot à Vichy, puis du Collège Jules-Ferry. Sorti de l'Ecole Normale de Moulins, il fut nommé instituteur à Jaligny, Sanssat, Abrest, et enfin à l'Ecole Paul-Bert de Vichy, où il exerce.

Sorti avec le grade de sous-lieutenant de l'Ecole de Saint-Maixent, incorporé en 1939 au 298e R. I., il fit toute la guerre de 1939-1940 dans cette unité.

Fait prisonnier en Alsace, il connut la captivité à l'Oflag XVII A, en Autriche, durant cinq années.

Au camp, il se signala par plusieurs activités clandestines. Publication d'un journal, « La Yoyette », prise de nombreux clichés dont une sélection a paru sous le titre « Défense de photographier » et a valu à son auteur le prix de l'Académie du Vernet, réalisation d'un **film, « Sous le manteau », primé au Festival International de Cannes.**

A la Libération, il fut choisi par ses camarades comme **Président de l'Association Générale des Mutilés de Guerre et Anciens Combattants.** Il occupe encore ce poste et a été élu **Secrétaire Général du Groupe de l'Allier** de cette puissante association bourbonnaise. L'an passé, il a été élu à la tête de **l'U.F.A.C. locale.**

Marcel CORRE a été **conseiller municipal de Vichy pendant douze ans** et **adjoint au maire** durant quatre ans.

Délégué aux œuvres sociales de la ville, il fut à l'origine de la création du **Centre Aéré de la Montagne Verte** qui reçoit chaque été plusieurs centaines d'enfants de Vichy, Cusset et Bellerive, de la **colonie de vacances du Lavandou** à Brétignolles-sur-Mer (Vendée), du restaurant populaire et du **Centre Social,** malheureusement encore inachevé.

Son activité continue à se manifester dans de nombreuses associations locales, soit comme président, soit comme dirigeant.

imp. magot - cusset